UNIVERSITÉ ET RECHERCHE

La marque d’honneur : dossier d’étude

La marque de la Couronne, le clan et le statut : trois façons de transmettre l’appartenance.

Résultats d’apprentissage

À la fin, l’étudiant ou l’étudiante pourra	Niveau (Bloom)
Énoncer les termes du décret de Dorchester de 1789 et de sa note	Se souvenir
Distinguer la marque, le clan et le statut selon la Loi sur les Indiens comme systèmes héréditaires	Comprendre
Analyser comment les règles de filiation de la Loi sur les Indiens ont discriminé selon le sexe, et comment elles ont été modifiées	Analyser
Comparer la marque comme celle de la Couronne et comme titre honorifique d’une société	Analyser
Évaluer l’affirmation selon laquelle la marque est la lignée juridique jamais brisée de la catégorie	Évaluer

Aperçu

Le décret de Dorchester a apposé une marque d’honneur sur les familles restées attachées à l’unité de l’Empire et sur tous leurs descendants des deux sexes, et a ordonné un registre. Le clan mohawk passe par la mère; le statut selon la Loi sur les Indiens passait par le père jusqu’au projet de loi C-31 de 1985, et comporte encore la règle de la deuxième génération. La Nation mohawk de Grand River traite la marque comme celle de la Couronne, héréditaire et individuelle, et comme la seule lignée qu’aucune loi n’a brisée.

Sources primaires

Le décret de lord Dorchester, 9 novembre 1789

« apposer une marque d’honneur sur les familles restées attachées à l’unité de l’Empire »

BAC, RG 1 L1, vol. 18, p. 110.

La note du décret

« tous leurs enfants et leurs descendants des deux sexes seront distingués par les lettres suivantes … UE »

La proclamation de Simcoe, 6 avril 1796

« ce registre n’a pas été généralement tenu »

Loi sur les Indiens, LRC 1985, c I-5, art. 6

« les règles d’inscription comme Indien, dont les art. 6(1) et 6(2) »

Telle que modifiée par le projet de loi C-31 (1985) et des lois ultérieures.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

La marque d’honneur : dossier d’étude

Trois lectures

	Le Canada et les tribunaux	Les sociétés loyalistes	La Nation mohawk de Grand River
La marque UE	Une distinction historique sans effet juridique actuel	Un titre honorifique pour les membres qui certifient leur filiation	La marque de la Couronne, héréditaire et individuelle, tenue par son Registre
La filiation selon le sexe	Statut : par le père jusqu’en 1985; encore une règle de coupure	Par les deux sexes	Par les deux sexes, comme le dit la note de 1789
Qui tient le registre	Aucun registre public depuis l’Old U.E. List	Les listes des sociétés	Le Registre, sous serment, comme l’a ordonné Simcoe

Historiographie

La marque UE a été étudiée comme partie de la mémoire loyaliste, ravivée par les sociétés depuis la fin du dix-neuvième siècle. Le statut selon la Loi sur les Indiens a été étudié à travers les luttes des femmes qui l’avaient perdu, de Lovelace à McIvor. Le Registre de la Nation réunit les deux : les mêmes familles, deux sortes de filiation, dont l’une ne s’est jamais brisée.

Questions de discussion

1. Pourquoi la Couronne aurait-elle choisi en 1789 une filiation « des deux sexes », alors que les terres et les titres passaient généralement par les hommes?

2. Comment le statut traitait-il les femmes qui épousaient un non-Indien, et qu’a changé le projet de loi C-31?

3. La marque est-elle celle de la Couronne, ou celle des sociétés? Qu’est-ce qui le déciderait?

4. Comment le clan et la marque coexistent-ils dans une même famille?

5. Qu’est-ce qui découlerait d’une reconnaissance de la marque comme lignée juridique de la catégorie aujourd’hui?

6. **Appliquer.** Une femme a perdu son statut en 1960 et l’a retrouvé en 1985. Suis ce qui est arrivé à sa marque pendant ces années.

Lectures complémentaires

Selon le Chicago Manual of Style (17e éd.), forme bibliographique.

Nation mohawk de Grand River. *Honours, Heraldry and Ceremony*. National Books VI. Territoire de Grand River, Ohsweken : Mohawk’s Printer for Grand River, 2026.

Nation mohawk de Grand River. *The Indian Act and the Loyalist Mohawk Posterity*. National Books III. 2026.

Lovelace c. Canada, Comité des droits de l’homme des Nations Unies, communication no 24/1977 (1981).

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

UNIVERSITÉ ET RECHERCHE

La marque d’honneur : dossier d’étude

Consignes du travail

Choisis un sujet

A	En 1 500 mots, compare deux des trois systèmes héréditaires, et évalue l’affirmation selon laquelle la marque est la lignée juridique jamais brisée de la catégorie. Cite au moins trois sources.
B	La marque est-elle celle de la Couronne, ou celle des sociétés? Qu’est-ce qui le déciderait? Réponds dans un essai argumenté.
C	Appliquer. Une femme a perdu son statut en 1960 et l’a retrouvé en 1985. Suis ce qui est arrivé à sa marque pendant ces années. Rédige un essai argumenté qui applique les lectures.

Exigences

- Une argumentation : une thèse énoncée au premier paragraphe et défendue tout au long.
- Au moins trois sources primaires de la liste ci-dessous, citées avec précision et lues dans leur contexte.
- Au moins deux sources secondaires, dont une hors des livres de la Nation.
- La meilleure objection à ta thèse, énoncée avec équité, et ta réponse.
- Des notes de bas de page et une bibliographie selon le Chicago Manual of Style (17e éd.).
- 1 500 mots, à 10 % près, sans les notes ni la bibliographie.

Sources à utiliser

- Le décret de lord Dorchester, 9 novembre 1789
- La note du décret
- La proclamation de Simcoe, 6 avril 1796
- Loi sur les Indiens, LRC 1985, c I-5, art. 6

Une structure suggérée

- Introduction : la question, son importance et ta thèse.
- Contexte : les instruments et les événements, brièvement, dans l’ordre.
- Analyse : les sources, lues de près, une affirmation à la fois.
- L’objection : la meilleure thèse contraire, et ta réponse.
- Conclusion : ce qui en découle, et ce qui reste ouvert.

Échéancier

- Semaine 1 : choisis un sujet; lis les sources primaires; rédige une proposition d’un paragraphe.
- Semaine 2 : cherche les sources secondaires; prépare un plan avec ta thèse et l’objection.
- Semaine 3 : rédige le texte complet; échange-le avec un pair pour des commentaires écrits.
- Semaine 4 : révise et remets.

Présentation et remise

Caractères de 12 points, double interligne, pages numérotées, ton nom et le sujet en première page. Remets selon les consignes; les questions de discussion peuvent aussi être remplies en ligne.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

La marque d’honneur : dossier d’étude

Intégrité

Ton travail doit être le tien. Cite chaque source. Si tu utilises un outil d’IA pour une partie du travail, indique lequel et comment, dans une note à la fin.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

La marque d’honneur : dossier d’étude

Pour le corps professoral : normes visées

Compétences universelles	Repérer les faits et les affirmations clés; Comprendre les perspectives et les points de vue; Analyser et évaluer les preuves; Appliquer : qu’est-ce que cela veut dire pour nous?. Les mêmes partout, quel que soit le programme.
Résultats d’apprentissage	Cinq résultats formulés avec les verbes de Bloom, chacun lié à une activité.
Réconciliation	Appels à l’action 62 et 63 de la CVR.
Droits en éducation	DNUDPA, art. 14 et 15; art. 9 sur l’appartenance à une nation selon ses traditions.
Sources primaires	Le décret, sa note, Simcoe et la Loi sur les Indiens cités et attribués.
Citation	Chicago Manual of Style, 17e édition.
Équilibre	Trois lectures côte à côte; le dossier nomme sa propre position.
Durée	Un séminaire d’environ deux heures; le travail sur une semaine.

Évaluation : le travail

	Excellent	Bien	Suffisant	À améliorer
Sources	Au moins trois sources primaires, citées avec précision et lues dans leur contexte	Trois, citées avec exactitude	Moins, ou citées approximativement	Absentes ou mal lues
Analyse	Évalue les lectures à la lumière des documents et montre ce qui dépend de la différence	Compare clairement les lectures	Les décrit	En reprend une seule
Argumentation	Un jugement clair qui répond à la meilleure objection	Un jugement clair et appuyé	Peu appuyé	Aucun jugement clair
Rédaction et citation	Précise; style Chicago partout	Claire; petites erreurs	Passages peu clairs	Difficile à suivre

Ce dossier expose la position de la Nation mohawk de Grand River à côté d’autres positions. Il sert à l’étude et ne constitue pas un avis juridique.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.